

**2^{ème} Comité de Territoire
CTENS Pays du Mont-Blanc
Jeudi 3 décembre 2020 – en visioconférence**

Etaients présents :

AMELOT	François	Coordinateur réseau éducation à l'environnement	CCPMB
ANDREASSIAN	Thomas	Membre	Une Farandole
BARBIER	François	Maire	LES CONTAMINES-MONTJOIE
BESSY	Pierre	Conseillère communautaire	PRAZ SUR ARLY
BLANCHARD	Gaëlle	Conseillère communautaire	LES CONTAMINES-MONTJOIE
BOBIERE	Clara	Chargée de mission	Fédération des chasseurs 74
BORDON	Annette	Conseillère communautaire	PASSY
BURNIER-FRAMBORET	Christine	Conseillère communautaire	CORDON
CASTERA	Raphaël	Maire	PASSY
CHALLAMEL	Christian	Conseillère communautaire	DOMANCY
CHAMBEL	Claude	4ème Vice-président de la CCPMB (Agriculture/Biodiversité) et Maire	COMBLOUX
CHAMBEL	Nadine	Conseillère municipale (représente Monique RACT)	SAINT-GERVAIS LES BAINS
CLAUDEL	Laurent	DGS	SAINT-GERVAIS LES BAINS
COCHARD	Mailys	Conservatrice RNN des Contamines-montjoie	ASTERS-CEN74
COGNET	Emmanuel	Chargé de mission	SEA 74
DAL CORTIVO	David	Directeur	Jardin des Cimes
DEJEAN	Anne	Directrice	LPO 74
DELUERMOZ	Aurélie	Animatrice nature	CCPMB
EXPERT	Anne	Coordinatrice	Réseau Empreintes 74
FAIVRE	Martine	Présidente	SICA du Pays du Mont-Blanc
FEL	Béatrice	Responsable Unité Espaces Naturels Sensibles	Département 74
GAUD	Bernard	Membre	FNE 74
GOURBESVILLE	Marie	Responsable de service "appui aux collectivités"	ASTERS – CEN74
HENRY-AMAR	Emmanuelle	Chargée de mission CTENS	CCVCMB
IZOARD	Daniel	Responsable Pôle environnement / DGS	CCPMB
LECACHER	Sophie	Directrice	SMBVA
LEROY	Aurore	Responsable Pôle développement territorial	CCPMB
LOUIS	Jean-Claude	Membre	LPO 74
PIAZZA OUVRIER-BUFFET	Marie-Pierre	Conseillère communautaire	DEMI-QUARTIER
PISSARD-MAILLET	Aline	Chargée de mission agriculture/forêt	CCPMB
RAFFIN	Julie	Chargée de mission	Fédération des chasseurs 74
REBET	Christèle	Conseillère communautaire	PASSY
SAULNIER	Alain	Président section Pays du Mont-Blanc	Union des Forestiers Privés 74
SOTORRA	Stella	Chargée de mission CTENS	CCVT
TERMOZ	Aurore	Présidente de la Commission environnement	Département 74
TEYSSONNEYRE	Danielle	Chargée de mission ENS	Département 74
THEOPHILE	Laurent	Directeur	FNE 74
AGERON	Clémentine	Chargée de mission CTENS/Biodiversité	CCPMB

Plusieurs documents sont disponibles en ligne ou en téléchargement aux liens suivants :

- Documents généraux : <https://office.ccpmb.fr/d/f/591343955231159437>

- Compte-rendu et présentations du CoTer 03/12/20 <https://office.ccpmb.fr/d/f/591345178711733463>

Contexte et déroulement de la rencontre

Le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles est un dispositif technique et financier proposé par le Département de la Haute-Savoie. L'objectif de ces contrats est de préserver et de valoriser la biodiversité et les paysages du territoire. Le CTENS Pays du Mont-Blanc a été signé en 2019 et comprend de nombreuses actions réparties sur l'ensemble des 10 communes de la CCPMB. Le Comité de Territoire a en charge le suivi de l'avancement du Contrat et se réunit au minimum une fois par an.

L'ordre du jour de ce 2^{ème} Comité de Territoire est le suivant :

- Rappel des objectifs et du fonctionnement du CTENS
- Etat d'avancement du Contrat
- Exemples d'actions mises en œuvre
- Proposition de mise en place du « diagnostic forêt »
- Lancement de la réflexion sur l'avenant au Contrat
- Questions diverses

Echanges autour des présentations

M. CHAMBEL introduit la rencontre en rappelant l'ordre du jour.

Mme TERMOZ, Conseillère Départementale, souligne le bon avancement du CTENS et salue le travail de concertation engagé sur la Plaine agricole du Mont-Blanc. Elle indique aussi que, si certains projets du CTENS sont amenés à évoluer, le Département est partenaire des nouvelles réflexions entreprises.

M. ANDREASSIAN présente l'action de création d'un verger conservatoire menée par l'association « La Farandole ». L'objectif de ce projet est de préserver les variétés d'arbres fruitiers à enjeux, considérées comme faisant partie du patrimoine du territoire du PMB. Environ 300 arbres ont été produits sur la pépinière située à Domancy, une trentaine de sujets ont été plantés dans le verger conservatoire situé sur un terrain de la commune de Passy loué par l'association. Ces deux lieux servent également de support pour certaines formations menées en parallèle. La commune de Sallanches a également accepté de dédier des terrains pour développer de nouveaux vergers conservatoires. Les projets se mènent sur le long terme en arboriculture. L'association espère que la dynamique initiée par le CTENS permettra le lancement d'une filière arboricole sur le territoire.

M. CLAUDEL indique que Saint-Gervais a un projet de verger communal d'une quinzaine d'arbres.

Mme FEL demande combien de personnes ont suivi les formations verger en 2020. Mme PISSARD-MAILLET indique que 52 personnes ont suivi ces formations (malgré les contraintes rencontrées avec la COVID : annulation et limitation de la taille des groupes) et que les participants viennent en moyenne sur 2 sessions. Il y a eu de nombreuses nouvelles personnes cette année et les organisateurs sont obligés de refuser du monde à chaque formation par manque de places. Il est cependant difficile d'imaginer de développer cette action qui est contrainte dans le temps car dépendante de la saisonnalité des arbres. Il semble plus judicieux de pérenniser l'organisation de ces formations. Mme PISSARD-MAILLET ajoute que l'action d'inventaire doit aussi être maintenue dans le temps car les résultats déjà obtenus sont très intéressants. Des variétés inconnues des spécialistes de l'association « Les Croqueurs de Pommes » ont été trouvées sur le territoire. Toutes les actions « vergers » se complètent : l'inventaire permet d'identifier les variétés à préserver, les propriétaires donnent des greffons utilisés lors des formations et les arbres greffés sont implantés dans la pépinière de production. Les arbres ainsi reproduits peuvent ensuite être installés dans les vergers conservatoires communaux ou mis à la vente auprès des particuliers.

Mme FEL demande si une réflexion est menée avec la CCVCMB. M. ANDREASSIAN répond que les bénévoles de l'association « La Farandole » ne disposent pas d'assez de temps pour le moment mais qu'ils seraient heureux de contribuer après 2021. Mme HENRY-AMAR précise que le CTENS de la CCVCMB est en cours de

construction et que La Farandole sera recontactée dans ce cadre.

Mme PIAZZA-OUVRIER-BUFFET possède des vergers pour son activité professionnelle. Elle propose de donner des greffons de variétés anciennes d'altitude. Elle précise que le plus compliqué pour implanter des vergers est de trouver du foncier disponible. Il serait intéressant que les producteurs se fédèrent pour créer des vergers communs.

M. BESSY indique que la commune de Praz-sur-Arly a des terrains à mettre à disposition pour des greffons ou des vergers.

A la suite de la présentation de Mme RAFFIN sur les inventaires Tétras-Lyres, Mme DEJEAN indique qu'il serait intéressant de se rapprocher de la LPO afin d'intégrer les zones de quiétudes identifiées sur le territoire à l'outil « Biodiv'Sport » en cours de développement. Il est répondu que l'outil est bien identifié et qu'un transfert des données sera réalisé. Il est également rappelé que la thématique « Sports de Nature » apparaît dans la fiche action 14 du CTENS, notamment avec la valorisation d'actions menées par la chargée de mission « sports de nature » d'ASTERS sur le territoire de la CCPMB.

M. BESSY rappelle que des actions de sensibilisation et de mise en défens existent déjà et que les actions CTENS viennent les compléter.

Mme COCHARD précise que la zone de quiétude qui sera mise en défens dans les prochains jours dans la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie sera bien intégrée à l'outil « Biodiv'Sport ».

Après l'intervention de Mme COCHARD sur les travaux de restauration du sentier du Col du Bonhomme, Mme HENRY-AMAR demande si le secteur est concerné par la pratique du VTT. Mme COCHARD répond que oui, de plus en plus, notamment depuis le fort déploiement des vélos à assistance électrique. Le sentier est également régulièrement emprunté par des mules (parcours du Tour du Mont-Blanc). Elle précise que les exclos réalisés pour protéger les zones sensibles pendant les travaux sont enlevés dès la fin de l'opération et que des mises en défens plus pérennes seront mises en place dès l'an prochain pour protéger certains secteurs du piétinement et de l'abrouissement.

A la suite de la présentation du travail engagé sur la Plaine Agricole, M. CASTERA indique que les communes de PASSY et de DOMANCY sont engagées dans une démarche de labellisation de la Plaine en Zone Agricole Protégée.

Mme FEL indique que le CTENS Pays du Mont-Blanc fonctionne bien. Le travail engagé sur la Plaine Agricole est particulièrement suivi par le Département car, si des résultats concluants sont obtenus, il s'agira d'un exemple important de travail en commun pour le reste du Département. Cette action et celle menée sur les vergers mettent en avant la problématique de la disponibilité du foncier que l'on retrouve à l'échelle Départementale. Le travail en cours sur le sentier du Col du Bonhomme peut également servir d'exemple pour l'aménagement d'autres cols en Haute-Savoie. Enfin, les zones de quiétude sont un dispositif important à mettre en place sur tout le Département qui voit la fréquentation de ses milieux naturels fortement augmenter, notamment depuis la crise du COVID.

Mme PISSARD-MAILLET expose le fonctionnement envisagé pour la réalisation du diagnostic nécessaire à la mise en œuvre des actions CTENS liées à la forêt. Le CoTer adopte à l'unanimité la proposition.

La rencontre se clôture à 12h après un rappel sur l'avenant au Contrat qui devra être construit en 2021.

Fait à Passy, le 18 décembre 2020



Claude CHAMBEL
Vice-Président de la CCPMB